



TUTORIEL

Comment remplir sa demande de prise en charge des cotisations MSA ?

Pour réaliser votre demande de prise en charge des cotisations MSA suite au del d'Avril 2021, rendez-vous sur le site web de la MSA onglet « épisode gel » <https://grandsud.msa.fr/lfy/web/msagrandsud/soutien/episode-de-gel>

Télécharger le formulaire disponible dans l'encadré à droite ou via le lien <https://www.msa.fr/lfy/documents/11566/48458/Demande+de+prise+en+charge+de+cotisations+suite+au+gel+d%27avril+2021.pdf/1432ca29-84aa-6a35-41c9-aaaf219a4047>

La notice explicative se trouve à la suite de ce dernier.

Ce formulaire doit être envoyé au plus tôt, soit par mail à l'adresse suivante crisesagricoles.blf@grandsud.msa.fr soit via votre espace « compte personnel » sur le site MSA.fr. L'envoi papier n'est pas recommandé.

A noter : Pour toute demande d'information liée à ce dispositif, vous pouvez contacter la MSA au 04 68 82 65 43

Pour les sociétés :

- Une seule déclaration par société qui emploie de la main d'œuvre
- Chaque associé dépose une demande pour ses cotisations personnelles
- Le gérant de la société peut s'il le souhaite faire une seule déclaration pour la société et ses cotisations personnelles.

Quelques conseils pour bien remplir votre demande. Nous serons sur les pages 2, 3 et 5 du dossier.

La page 2

• Taux de spécialisation de l'ensemble de l'exploitation⁽¹⁾

Je me suis installé(e) avant 2020

Choix de l'année de référence pour le calcul du taux de spécialisation

2018

2019

2020

2021 (uniquement en cas d'exercice comptable décalé)

• La ou les activité(s) agricole(s) principale(s) impactée(s) par le gel (vous devez remplir une ligne par culture impactée par le gel) :

Culture(s) impactées par le gel	Chiffre d'affaires (ou recettes) de l'un des trois derniers exercices clos (1)	Chiffre d'affaires total (ou recettes totales) de l'exploitation de l'un des trois derniers exercices clos (2)	CA/CA total - de l'un des trois derniers exercices clos (1)/(2) X 100
Culture 1 : vignes	80 000 €	80 000 €	100 %
Culture 2 :	A €	B €	C %
Culture 3 :	€	€	%
Culture 4 :	€	€	%
Culture 5 :	€	€	%
Culture 6 :	€	€	%
Culture 7 :	€	€	%
Culture 8 :	€	€	%
Culture 9 :	€	€	%
Taux de spécialisation			100 %

Colonne A : est le CA que représente la culture impactée (vigne) dans votre CA total de l'exploitation

Colonne B : CA de votre exploitation pour l'exercice choisi de référence. (ici 2019)

Colonne C : vous êtes en 100% viti alors ce taux de spécialisation sera de 100%



La page 3



Culture(s) impactées par le gel	Taux de perte liée au gel estimé par le demandeur	Taux de perte défini par le comité départemental d'expertise (1)	Précisez la ou les commune(s) si le taux de perte CDE est défini au niveau infra-départemental	Part en pourcentage du chiffre d'affaires (ou recettes) de l'un des trois dernier exercice clos dégagé au titre de chaque culture impactée par le gel sur le total du chiffre d'affaires (ou recettes) au titre du même exercice des cultures impactées par le gel (total de 100%) (2)*	Taux de perte des cultures de l'exploitation (1) X (2)
Culture 1 : vigne	38 %	31 %	Estagel, Maury, Montner, Taulavel	100 %	31 %
Culture 2 :	%	%		%	%
Culture 3 :	%	%		%	%
Culture 4 :	%	%		%	%
Culture 5 :	%	%		%	%
Culture 6 :	%	%		%	%
Culture 7 :	%	%		%	%
Culture 8 :	%	%		%	%
Culture 9 :	%	%		%	%
				= 100 %	
				Taux de perte global	31 n %

Toutes les colonnes du tableau ci-dessus doivent être renseignées.

Contrairement à ce que nous vous expliquons dans le précédent tutoriel il n'est pas indispensable de recalculer des taux de perte et des parts de chiffre d'affaire par commune.

Dans la mesure où dans notre département, les mêmes taux de perte communaux ont été fixés pour chaque commune, vous pouvez très bien compiler toutes les communes dans la même ligne

La page 5 : Attestation sur l'honneur

- Si vous êtes au réel, vous devez faire attester et signer votre dossier par votre comptable (cadre de gauche)
- Si vous êtes au micro BA, vous devez attester de la sincérité des éléments renseignés en datant et signant dans le cadre de droite et à insérer à votre dossier, votre dernier avis d'imposition.

Si vous avez de difficultés à

remplir le formulaire :

Cellule GEL MSA : 04 68 82 65 43